



**RAPPORT DE LA MUNICIPALITE**

**AU CONSEIL GENERAL**

**SUR LA GESTION COMMUNALE DURANT L'ANNEE 2011**

Monsieur le Président,  
Mesdames, Messieurs les Conseillers,

Conformément aux articles 4 et 93c de la Loi du 28 février 1956 sur les Communes et à l'article 85 du règlement du Conseil général du 1<sup>er</sup> juillet 2007, la Municipalité vous soumet, ci-après, le rapport de gestion pour l'année 2011.

**CONSEIL GENERAL**

En 2011, le Conseil général s'est réuni à 3 reprises, en séances ordinaires, pour légiférer sur 11 préavis municipaux, citons pour mémoire l'adoption de :

- |               |     |  |
|---------------|-----|--|
| 22 juin :     | 1°  | Comptes du SIAERV 2010   |
|               | 2°  | Bilan et comptes de fonctionnement communaux 2010  |
|               | 3°  | Demande de crédit pour extension du réseau haut débit de Swisscom VDSL                                       |
|               | 4°  | Demande de crédit pour rénovation d'un tronçon de la Rte de la Robellaz                                      |
| 12 octobre :  | 5°  | Indemnités de la Municipalité pour la législature 2011-2016  |
|               | 6°  | Octroi d'autorisations générales pour la législature 2011-2016   |
|               | 7°  | Arrêté d'imposition pour l'année 2012  |
| 13 décembre : | 8°  | Budget de fonctionnement et d'investissement pour l'année 2012   |
|               | 9°  | Fixation d'un plafonds en matière d'emprunts et de risques pour cautionnements pour la législature 2011-2016 |
|               | 10° | Budget de fonctionnement pour l'année 2012 du SIAERV   |
|               | 11° | Octroi d'un dépassement annuel de frs. 20'000.- sur les comptes de fonctionnement pour le SIAERV             |

**MUNICIPALITE**

En mars 2011, la population a élu ses autorités pour la législature 2011-2016 avec entrée en fonction le 1<sup>er</sup> juillet 2011. Les personnes élues sont : Mmes Tallichet Blanc Corinne, syndique, Piguët Nathalie et MM. Kaenel Christian, Vidmer Thierry et Weidmann Patrick.

La Municipalité s'est réunie 45 fois en séances hebdomadaires : 23 durant la législature 2006-2011 (de janvier à juin) et 22 durant celle de 2011-2016 (de juillet à décembre).

Elle s'implique dans toutes les actions régionales qui peuvent avoir une incidence pour notre commune ou notre région. A ce titre, chaque municipal est engagé à suivre des activités régionales en fonction de son dicastère ou de ses connaissances.

### **CONTROLE DES HABITANTS – POLICE DES ETRANGERS**

Au 31 décembre 2011, la population de Valeyres-sous-Rances comptait 540 habitants. Les mouvements suivants ont été enregistrés :

- Départs	=	52
- Arrivées	=	59
- Naissances	=	8
- Décès	=	2

La population étrangère totalisait 92 habitants recensés comme suit :

- Permis C (permis d'établissement)	=	69
- Permis B (permis de séjour)	=	23

Représentant pas moins de 10 nationalités différentes.

Mademoiselle Constance Legrain, belge d'origine, née le 27 avril 1990, domicilié à Champ Fossoy, a obtenu sa naturalisation suisse le 24 août 2011.

Les doyens sont pour les dames : Anna Känel, née le 11 mai 1924 et pour les Messieurs : Fritz Lerch, né le 10 octobre 1921.

Le 18 novembre 2011, la Municipalité a accueilli les nouveaux habitants et nouveaux citoyens lors d'une petite partie officielle et récréative. Les collaborateurs communaux sont également conviés à cette soirée en remerciement du travail accompli durant l'année.

### **POLICE DES CONSTRUCTIONS**

Dans le courant de l'année 2011, la Municipalité a délivré :

- 7 permis de construire
- 3 permis d'habiter
- 14 autorisations municipales (dispense d'enquête)

### **FINANCES**

Pour faire suite à l'entrée en vigueur de la nouvelle péréquation Vaudoise le 1<sup>er</sup> janvier 2011, le taux d'imposition communal a été diminué de 6 points, passant de 80% à 74%. Cette réforme prévoyait entre autre une diminution de la facture sociale à charge des communes à hauteur de 6 points d'impôts sur la base d'une bascule des communes au Canton portant le taux cantonal de 151.5% à 157.5 %.

Avec un excédent de charges de frs 15'050.- prévu au budget, les comptes se bouclent avec un excédent de revenus de frs 177'969.69 soit une différence de frs 193'019.69. Ces recettes supplémentaires proviennent principalement des recettes d'impôts, des droits de mutations et du décompte final de la facture sociale et péréquation 2010.

Le plafond d'endettement pour la législature 2011-2016, accepté par le Conseil général et le Canton, est de frs 2'500'000.- pour les emprunts et de frs 550'000.- de risque pour cautionnements et autres garanties.

### **FORETS**

Nous avons vendu 58 m<sup>3</sup> de bois de feu et 138 m<sup>3</sup> de bois de service.

2011 fut une année morose pour le marché du bois, notamment à cause de la chute de l'euro. Nous n'avons pas effectué de grandes coupes, car la neige en fin d'année ne nous a pas permis d'accéder à nos forêts de montagne.

L'année 2011 fut l'année internationale de la forêt. A cette occasion, notre commune a participé à la manifestation « Festibois » qui s'est déroulée les 27-28 août à Orbe.

### **BATIMENTS COMMUNAUX**

Suite au départ de Mme Rodriguez Manuela, le 30 avril 2011, La Vieille Auberge a été rénovée, soit : peinture des murs, pose de luminaires, mobilier de cuisine, tables et chaises de la salle à manger.

Les nouveaux tenanciers, Mme et M. Myriam et Eric Hamart ont pris possession des lieux le 1er septembre 2011.

La Municipalité a également mandaté M. Carnal, architecte, pour étudier, dans un concept plus global, les possibilités de rénovations et transformations du bâtiment de la Vieille Auberge.

Le toit de la fontaine, sise Rue du Village 35, a été refait à neuf.

Un abribus à été installé à la Rte de Rances.

### **ROUTES**

Le tronçon de route reliant le village à la Robellaz, au lieu dit "Parc aux Biches" a subi une réfection totale. Après quelques petits soucis d'eau qui fuyait les grilles, de nouveaux travaux ont permis de régler le problème.

La réfection de dalles sur le chemin bétonné allant du Moulin agricole à la croisée de Buz-Crétolet a été réalisée.

Sur la route Valeyres-Montcherand, quelques bosses et trous ont été aplanis, en raison des dégâts causés par la pression des racines des arbres.

A la sortie du chemin de Champ-Fossoy, le miroir a été changé pour un modèle de nouvelle génération, plus grand et qui, en principe, ne devrait pas givrer.

## **ECOLES**

Notre bâtiment scolaire regroupe 4 classes: 2 classes de CYN (enfantine) et deux classes de CYP1 (1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> primaire).

Le groupement BCO (Baulmes, Chavornay, Orbe) comptait 1195 élèves au primaire et 1062 élèves au secondaire au 31.12.2011. Dans notre village, nous totalisons 31 élèves au primaire et 43 élèves au secondaire.

Durant cette année, le conseil intercommunal de l'ASIBCO a accepté la création d'un établissement secondaire localisé à Orbe et un établissement primaire comprenant 3 sites : Baulmes, Chavornay et Orbe, auxquels pourront être rattachés des pôles.

L'ASIBCO a également mis sur pied la nouvelle formule des devoirs surveillés permettant à un plus grand nombre d'enfants de s'y inscrire.

Durant cette année, l'association a également mandaté la société « Tekhné » afin qu'elle détermine le besoin en locaux pour abriter les élèves du futur établissement secondaire ainsi que l'intégration du bâtiment sur le site Montchoisi, Chantemerle, Motel des Mosâïques.

## **SOCIAL**

2011 est marquée par la mise en place de la nouvelle Association de la Région d'Action Sociale Jura-Nord Vaudois (ARAS JUNOVA) qui regroupe 79 communes.

L'AJOVAL (Accueil de Jour des enfants Orbe-La Vallée de Joux) a ouvert une unité d'accueil pour écoliers (UAPE) à Orbe et le centre de vie enfantine St-Claude, également à Orbe.

L'AJOVAL a accueilli 1108 enfants en 2011, soit en accueil en milieu familial (661 enfants), soit dans les cinq garderies de notre réseau (414 enfants) ou en UAPE (33 enfants).

## **SERVICE DU FEU – SAPEURS-POMPIERS**

L'effectif du corps des sapeurs pompiers n'a que peu évolué, seule une nouvelle recrue est recensée.

Durant l'année, un riche programme de formation a été proposé aux sapeurs pompiers.

Le Téléthon a été organisé avec l'aide de la jeunesse. Malgré une baisse de fréquentation, un don de frs 2'200.-- a pu être versé au Téléthon.

## **EAU POTABLE – SIAERV**

La faible pluviométrie de 2010 et 2011 a fait descendre le débit des sources de Montjuvis en dessous de 200 l./minute en automne, pour remonter à plus de 1000 l./minute avec les pluies de décembre. Les sources des Vignettes, quant à elles, restent toujours très stables.

Suite à la fin d'activité de Monsieur Nerny, la surveillance des infrastructures du SIAERV a été reprise par MM. Alcide Pislser (président) pour Rances et Thierry Vidmer pour Valeyres-sous-Rances.

La répartition de la distribution d'eau en direction des villages évolue quelque peu. De moitié-moitié ces dernières années, elle est passée en 2011 à 40% pour Rances et 60% pour Valeyres-sous-Rances. Modification due principalement à l'augmentation de la population de notre commune.

### **EAUX USEES – AIVM**

Depuis le 30 novembre, la STAP est raccordée définitivement à la STEP d'Orbe. Monsieur René Bornand, surveillant, a cessé son activité à cette même date après 19 ans au service de l'AIVM. Monsieur Henri Nerny l'a remplacé dans cette tâche.

Une étude est en cours pour créer une association intercommunale de la STEP d'Orbe. Nous sommes en attente d'une réponse de la commune de Chavornay pour finaliser ce projet.

### **EAUX CLAIRES**

Les importantes précipitations du 31 décembre ont causé quelques soucis d'inondations au chemin de l'Abbaye et au voûtage du Mujon.

### **GAZ**

La consommation de gaz est toujours en augmentation grâce aux nouvelles constructions et rénovations.

### **ENERGIE ET DEVELOPPEMENT DURABLE**

Le concept énergétique de la commune a été finalisé et approuvé par le SEVEN (Service de l'environnement et de l'Energie).

Le 4 mai 2011, la Municipalité a signé, en collaboration avec la Sté Vento Ludens, une convention de servitude pour la phase d'étude d'implantation d'installations éoliennes et une convention de collaboration relative à la planification, la réalisation et l'exploitation d'un parc éolien dans la Plaine de l'Orbe. Ce projet a été refusé par le Canton et la Sté Vento Ludens a déposé un nouveau projet en octobre 2011.

*Adopté en séance de Municipalité, le 19 juin 2012.*

AU NOM DE LA MUNICIPALITE DE VALEYRES-SOUS-RANCES

La syndique



C. Tallichet Blanc



La secrétaire



F. Turin